

Titre du projet : Demande d'arrangement visant des services techniques

A. MODIFICATION

A la Section 1 : Fiche de renseignements spécifiques, la clause 1.8 est modifiée comme suit :

Conférence avec les soumissionnaires :

Une conférence avec les soumissionnaires aura lieu à 200 promenade du Portage, Gatineau, QC le 9 janvier 2020. Elle débutera à 13:00 h (HNE). Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) et on répondra aux questions qui seront posées. Il est recommandé que les soumissionnaires qui ont l'intention de déposer une proposition assistent à la conférence ou y envoient un représentant. Les soumissionnaires peuvent également participer par téléconférence. Le numéro de téléconférence sera fourni lorsque le soumissionnaire se sera inscrit auprès du responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement avant la conférence pour confirmer leur présence. Ils devraient fournir au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent y voir abordées au plus tard 16:00 h (HNE) le 8 janvier 2020. Les soumissionnaires qui participeront en personne doivent arriver au moins quinze (15) minutes avant la conférence prévue afin de permettre suffisamment de temps pour l'inscription des visiteurs.

Toute précision ou tout changement apporté à la DAMA à la suite de la conférence avec les soumissionnaires sera inclus dans la DAMA, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même soumettre une proposition.

A. TOUTES AUTRES MODALITES DEMEURENT INCHANGÉS.

1.